



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 19 juillet 2006
N° CERTA-2006-AVI-302

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité du Sun Solaris

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-AVI-302>

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-AVI-302
Titre	Vulnérabilité du Sun Solaris
Date de la première version	19 juillet 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité de Sun
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Dénis de service à distance ;
- déni de service en local.

2 Systèmes affectés

- Sun Solaris 10 disposant des correctifs noyau suivants :
- 118822-29 ou antérieur pour SPARC ;
 - 118844-29 ou antérieur pour x86.

3 Résumé

Une vulnérabilité présente dans Sun Solaris permet d'effectuer des attaques de type déni de service à distance ou en local.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans certains correctifs noyau de Sun Solaris. Cette vulnérabilité permet à un utilisateur local mal-intentionné d'effectuer un déni de service du système.

Si le service FTP est activé, l'exploitation de cette vulnérabilité peut être conduite à distance.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Sun Solaris #102344 du 18 juillet 2006 :
<http://sunsolve.sun.com/search/document.do?assetkey=1-26-102344-1>

Gestion détaillée du document

19 juillet 2006 version initiale.